

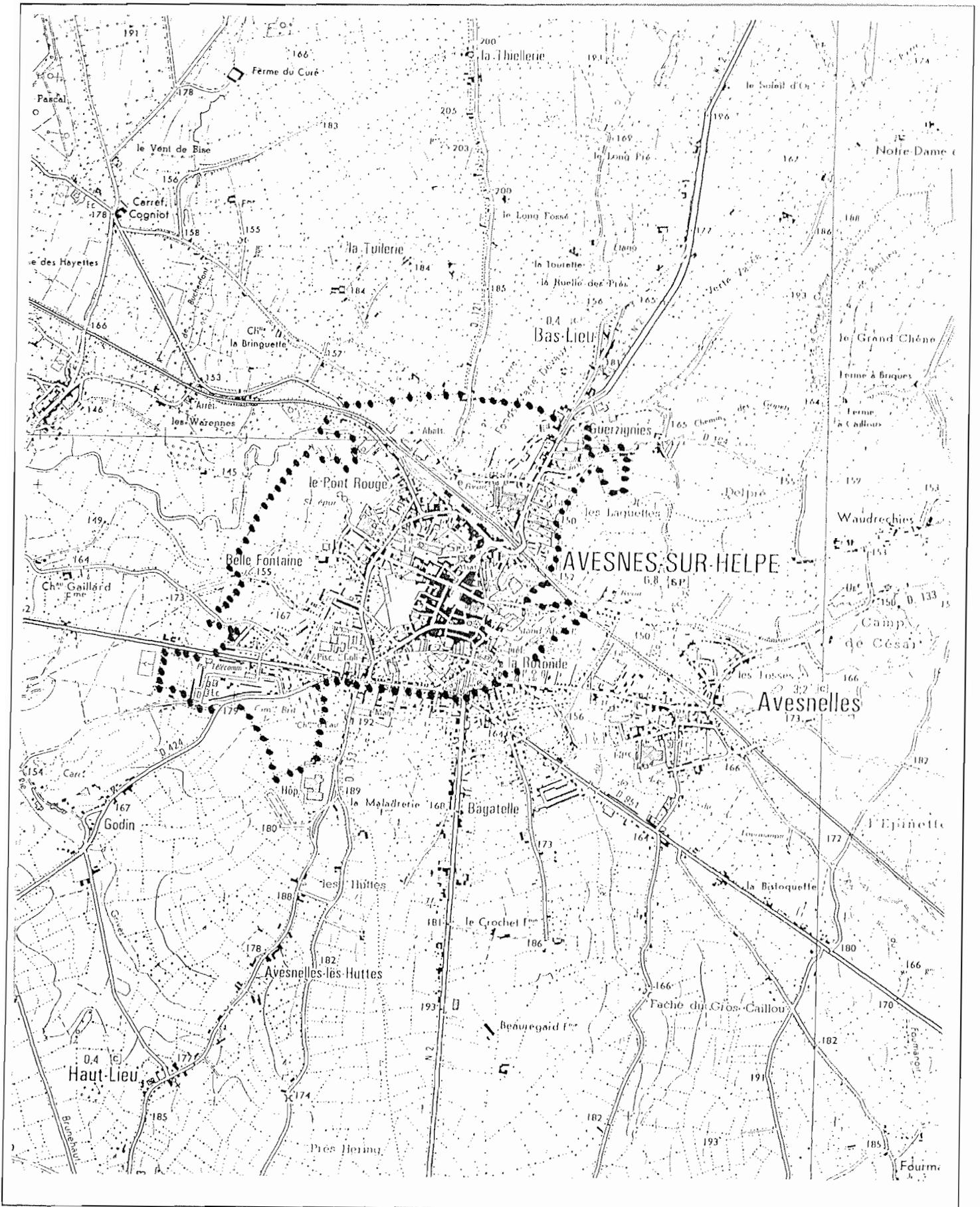


COMMUNE D'AVESNES-SUR-HELPE

PROGRAMME D'ETUDE AMELIORATION DU CADRE DE VIE

juillet 1990

TERRITOIRE COMMUNAL



D'après carte I.G.N. 1/25000

OBJECTIFS DE L'ETUDE

La commune d'Avesnes-sur-Helpe souhaite conduire une réflexion sur la mise en oeuvre d'une politique d'aménagement, visant au développement harmonieux de la commune et à la valorisation des espaces publics.

La commune d'Avesnes-sur-Helpe voudrait bénéficier de financements d'études mis en place par le Conseil Général du Nord dans sa campagne de valorisation de l'image et du cadre de vie du département.

Compte-tenu du nombre de points et de la diversité des thèmes abordés, l'équipe municipale associée à cette démarche de nombreux partenaires auxquels elle souhaite adjoindre une équipe de maître d'oeuvre, paysagiste et architecte qui synthétiseront l'ensemble des actions à mener et en proposeront. une chronologie.

L'équipe de maître d'oeuvre choisi proposera d'autres intelligences si nécessaire et ce, en fonction des sujets traités (spécialiste de l'eau, historiens...).

Le programme de l'étude comprend des thèmes génériques qu'il conviendra de décliner en prenant appui tant sur les spécificités historiques et géographiques que sur les volontés de développement urbain et touristique énoncées par la commune.

L'ensemble des actions proposées veilleront à satisfaire le double souci communal d'amélioration du plaisir de vivre de ses habitants et de la promotion de la commune par la valorisation de tous ses atouts dans le cadre du budget prévu.

La part publique de l'amélioration du cadre de vie ne sera pertinente et véritablement opérationnelle que si elle est relayée par les volontés individuelles et associatives.

Le maître d'étude prévoira donc en premier lieu des actions démonstratives des volontés municipales incitatrices et d'assistance auprès de la population pour lesquelles le C.A.U.E. peut être sollicité : ateliers "Passemurailles" expositions...

LES ACTIONS A MENER

LES ENTREES DE VILLES ET AXES DE CIRCULATION

LES ESPACES PUBLICS

LES ESPACES VERTS ET PITTORESQUES

L'EAU : IMAGE DE LA VILLE ET DEVELOPPEMENT
TOURISTIQUE

LES ENTREES DE VILLES ET LES AXES DE CIRCULATION

Ce thème est à aborder selon trois échelles différentes

1 - Les axes de transit:

Le Chemin Départementale:962,vers Maroilles

La Route Nationale:2, vers Maubeuge

Ces axes de transit sont ponctués des entrées de la ville qui peuvent allier des actions intercommunales et des actions spécifiques à la commune.

La réflexion portera autant sur :

- les points forts qui structurent ces axes: carrefour, point de vue, espaces ruraux, espaces urbains, les ponts, délaissés .

- les éléments qui constituent la voie : organisation de la chaussée, trottoirs, stationnement, îlots directionnels...

- les éléments qui accompagnent le parcours :

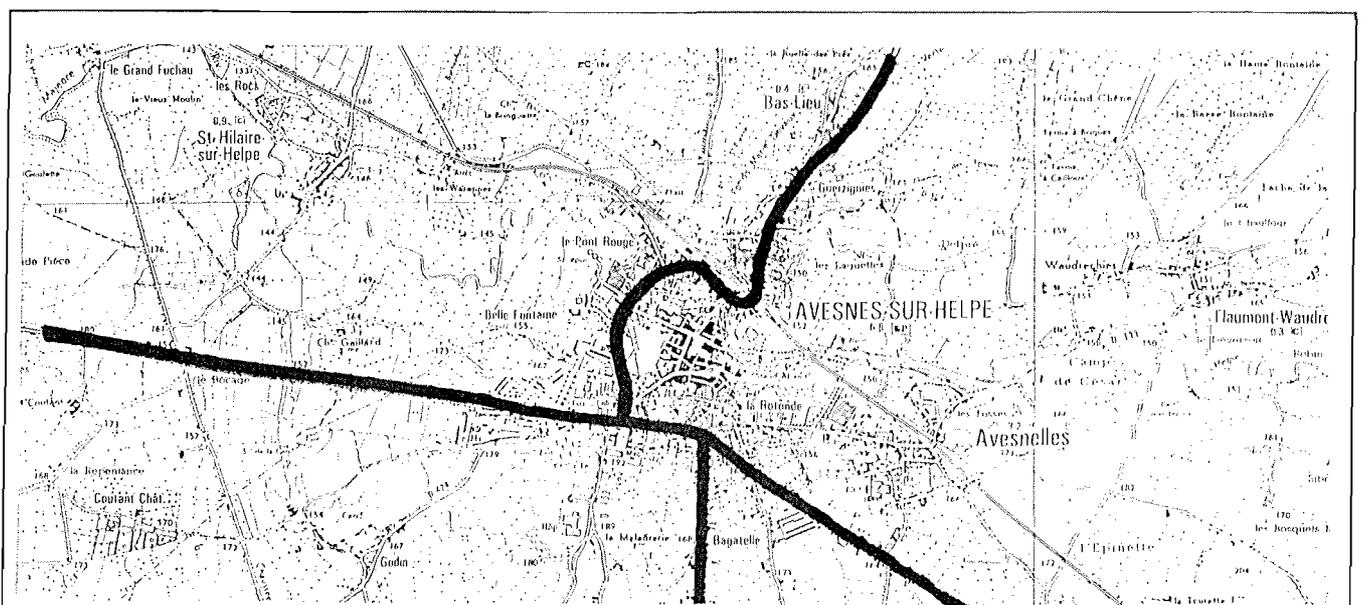
 - signalisation : verticale et horizontale

 - éclairage

 - support publicitaire

 - végétation

 - mobilier urbain ...



2 - La commune et son schéma de circulation:

basé sur la fluidité, la sécurité et le plaisir à vivre des habitants au cours de leurs déplacements, à des moments particuliers de la vie communale :

- sortie d'écoles - jours de marché
- samedi après-midi (commerce)
- ducasse... - foire agricole

et notamment sur les parcours de l'avenue de la Gare, l'avenue du Pont Rouge et l'avenue du Maréchal Foch.

3 - Les moyens à mettre en oeuvre .

Dans un souci d'harmonie, de cohérence et d'économie, les matériaux et accessoires (mobilier urbains...) devront être choisis en fonction des caractéristiques des lieux (places - rues - berges...) et de leurs valeurs d'usage.

L'étude mettra en évidence dans un premier temps les objectifs de l'aménagement et proposera divers moyens, liés aux coûts et aux phasages souhaités par le maître d'ouvrage, sous forme de schéma d'intention, d'esquisses chiffrées et de croquis d'ambiance.

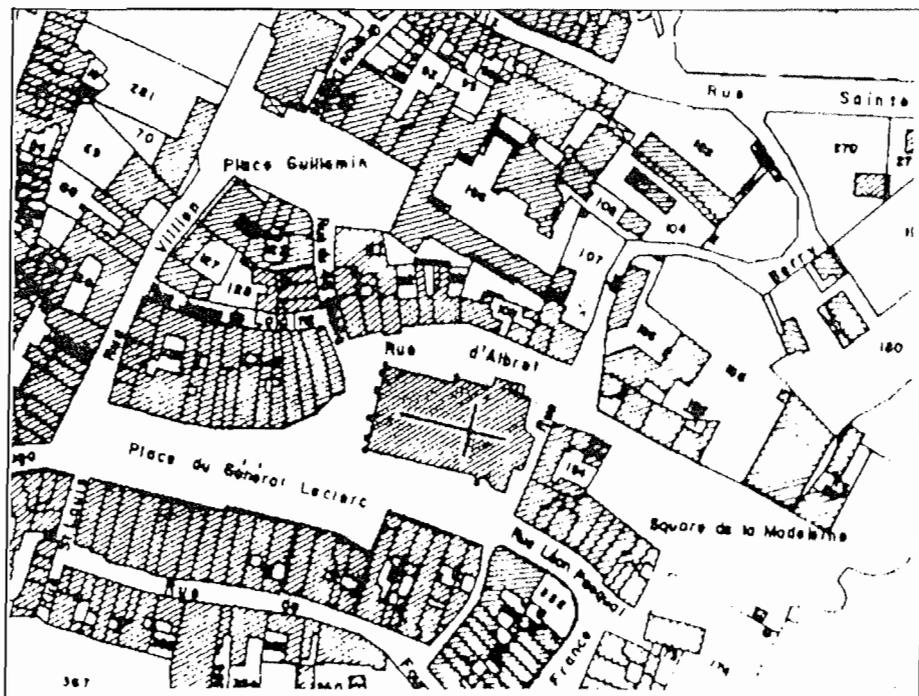
LES ESPACES PUBLICS

L'ensemble des espaces dits "publics" ne revêtent pas tous la même valeur symbolique ou institutionnelle.

L'aménagement des places : Place du Général Leclerc, le square de la Madeleine, la place Guillemain, la place de la Gare, tiendra compte de ce critère variable, associé comme les autres à leurs valeurs d'usage : parvis, stationnement, fête, marché, etc...

Les équipements publics nécessitent quant à eux des abords adaptés et révélateurs du statut de l'édifice, l'église avec la rue d'Albert, l'ancienne maison de retraite avec le quai de l'Hôpital.

Les places du centre



Certains d'entre-eux sont voisins de l'eau, élément naturel vers lequel il est souhaitable de les tourner.

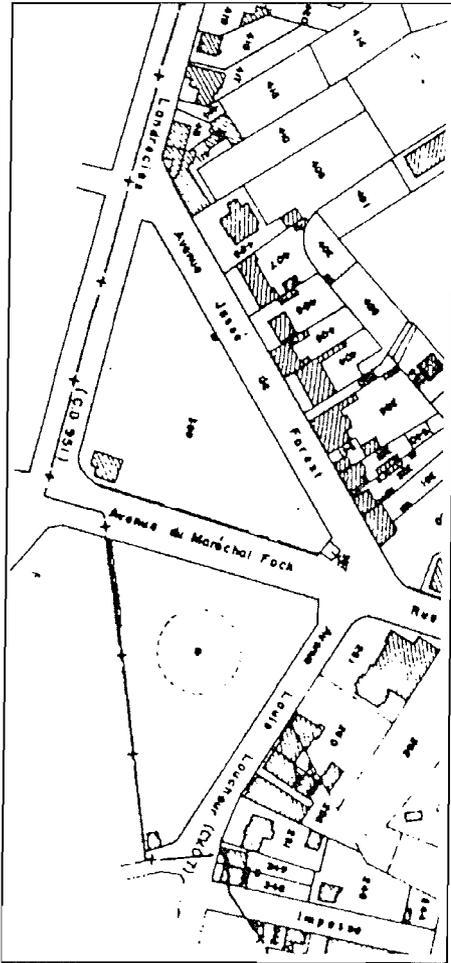
D'autres encore ont des situations très spécifiques.

Les enclaves de stationnement le long de la rue Cambrésienne.

Les abords de la cité de l'Alsacienne.

L'étude sur ce thème élaborera les objectifs d'aménagement sous forme de schéma d'intention et illustrera la réflexion par des esquisses chiffrées et croquis d'ambiance.

LES ESPACES "VERTS" DOMESTIQUES OU PITTORESQUES



Le parc de la Rotonde

Certains lieux bien que de statut communal ne sont chargés d'aucune valeur symbolique mais d'une valeur affective ou originale.

Seront ainsi examinés des espaces comme les venelles : passage des Grand Degrés, la rue du Pont des Dames, le Chemin des Crapauds.

Les espaces verts qui structurent la commune :

le champ de fouilles et le talus de l'ancien château.

La Rotonde

Les abords des remparts : côté Est et côté Ouest

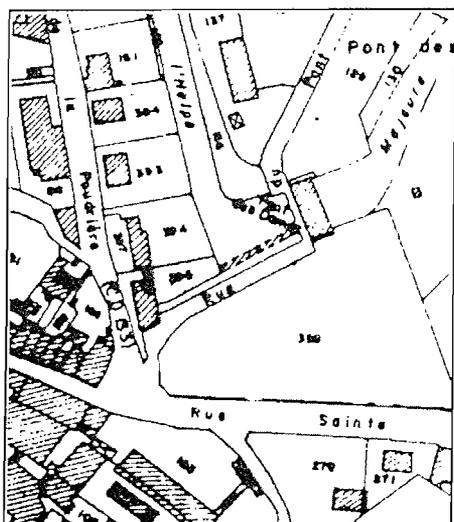
Le parc du Château Bénit

Le plateau Chemerault.

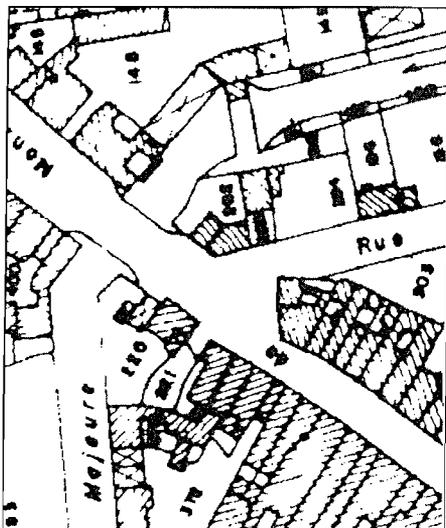
Ces différents lieux ne représentent pas la même importance, ni les mêmes niveaux d'intervention.

L'étude établira un diagnostic de ces différents espaces et une esquisse chiffrée accompagnée de croquis d'ambiance.

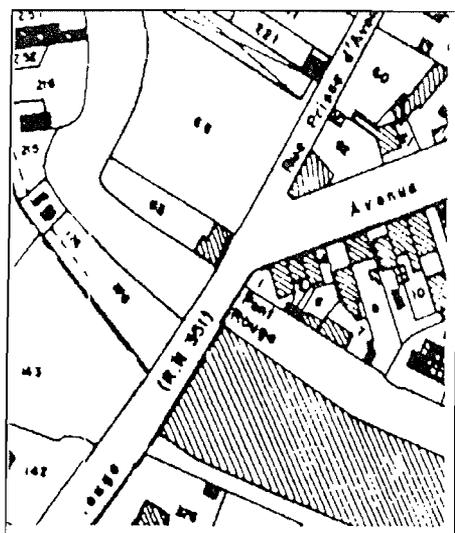
LA RIVIERE ET SES ABORDS



Le pont des Dames



La Porte de Mons



Le pont Rouge

L'Helpe est actuellement sujette à un contrat de rivière qui va gérer les problèmes liés spécifiquement à l'amélioration de la qualité de l'eau et à son écoulement.

Cependant, un travail important reste à faire pour améliorer l'image et la perception de la rivière et de ses abords immédiats.

Les différents passages qui enjambent l'Helpe :

- le pont de la rue de Mons
- la porte de Mons
- le pont Rouge
- le pont des Dames.

Les espaces communaux aux abords de la rivière

- le parc du Château Bénit
- les terrains de la décharge municipale
- le jardin du monument et le quai de l'hôpital.

L'étude s'attachera à faire un diagnostic sur l'ensemble du parcours communal en y relevant les éléments essentiels permettant ensuite d'établir des propositions d'aménagements sous forme d'esquisses chiffrées et un phasage des travaux.